



SNUipp - FSU Somme
25 rue Riolan
80 000 AMIENS
03.22.80.80.78
snu80@snuipp.fr
<http://80.snuipp.fr>

Amiens, le 17 janvier 2013

Mme ou M. le Maire,

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis le mois de juillet 2012, une réflexion est engagée sur la Refondation de l'École. Mesure phare issue de cette concertation, la réforme des rythmes scolaires va se mettre progressivement en place dès la rentrée 2013. Cette réforme raccourcit les journées d'enseignement (5h15 par jour en moyenne) et prévoit la mise en place d'une semaine de 4,5 jours (avec donc une demi-journée en plus) tout en obligeant les collectivités locales (mairies, syndicats scolaires, communautés de communes, ...etc.) à prendre en charge les élèves après la classe de façon à ce que ceux-ci ne soient pas libérés trop tôt.

Ce projet de décret a été rejeté par l'immense majorité de la communauté éducative lors du Conseil Supérieur de l'Éducation du 8/1/2013 (5 « pour » sur 72), rejeté par la totalité des organisations syndicales lors du Comité Technique Ministériel du 11/1/2013 (0 « pour » sur 15). L'Association des Maires de France (qui avait voté « pour » au CSE) vient d'obtenir le report de la publication de ce décret au motif que les conséquences financières pour les collectivités territoriales n'ont pas été évaluées.

Pour autant, si le décret était publié en l'état, les collectivités territoriales possédant la compétence scolaire doivent faire connaître au Conseil Général pour le 8 février leur volonté d'obtenir une dérogation pour que leurs écoles fonctionnent sur 4 jours (comme cette année) à la rentrée 2013, reportant de fait l'application de la réforme à septembre 2014 ce qui vous permettra de préparer correctement et sereinement ce qui ne doit pas être une réforme envisagée dans l'urgence. Il est donc important que dès aujourd'hui, vous puissiez vous rapprocher des conseils d'école afin d'informer le Conseil Général dans les délais les plus brefs possibles de la volonté de la communauté éducative de votre secteur.

Sachant pouvoir compter sur votre engagement quotidien au bénéfice de l'École Publique et de ses usagers, veuillez recevoir, Mme ou M. le Maire, nos salutations militantes.

Maryse Lecat
Secrétaire départementale du SNUipp-FSU Somme